



المكتب المغربي للملكية الصناعية و التجارية
المغرب
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

CATALOGUE DES PRESTATIONS DESCRIPTIFS & TARIFS

2025
Edition Janvier

AVANT-PROPOS

L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) est l'établissement public chargé de la protection de la Propriété Industrielle (PI) et la tenue du Registre Central du Commerce (RCC) au Maroc.

Les missions de l'OMPIC sont définies dans la loi 13.99 portant création de l'Office, telle que modifiée et complétée par la loi 87.17. Elles concernent principalement :

- La tenue des registres nationaux des titres de Propriété Industrielle (marques, brevets d'invention, Dessins et Modèles Industriels, Indications Géographiques et Appellations d'Origine) ;
- La tenue du Registre Central du Commerce ;
- La diffusion de l'information juridique, légale et financière sur les entreprises immatriculées au registre du commerce ;
- La formation et le développement des compétences en matière de Propriété Industrielle et Commerciale ;
- La promotion de la propriété industrielle et commerciale et la sensibilisation sur son rôle et ses avantages ;
- La gestion pour le compte de l'Etat de la plateforme électronique de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique.

L'objet de ce catalogue est de présenter les différentes prestations proposées par l'OMPIC à ses usagers conformément à ses missions et aux décisions des tarifs en vigueur.

Les services de l'OMPIC sont fournis via les plateformes digitales développées par l'Office ou auprès du service Front Office de l'OMPIC à Casablanca. Ils sont également fournis à travers le réseau des institutions partenaires : les Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services (CCIS) et les Délégations Provinciales de Commerce et d'Industrie (DPCI).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'OMPIC : www.ompic.ma.

Vous pouvez également prendre contact avec notre centre de relations clients, à travers les numéros : **0802000018 / 0802000019** ou **0522586400 / 0522586410** ou par email via crc@ompic.ma.

L'OMPIC se réserve le droit d'apporter des modifications au contenu de ce catalogue pour prendre en compte les évolutions techniques ou réglementaires. Le catalogue en vigueur est celui publié sur le site internet de l'OMPIC : www.ompic.ma.

NOTE SUR LES TARIFS

Les tarifs indiqués au niveau du présent catalogue :

- Les tarifs du présent catalogue sont fixés en dirhams hors taxes.
- Les tarifs du présent catalogue sont soumis au taux normal de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Les tarifs hors taxes des noms commerciaux prévoient en sus : des droits de timbres payés sur états (par décisions n° 01/2003/ACHH du 12/11/2003) et versés directement par l'OMPIC à la Direction Préfectorale des Impôts.
- Les frais du paiement du service en ligne ne sont pas inclus (commissions de l'opérateur de paiement en ligne et les frais de l'opérateur de certification et d'authentification).

Les bénéficiaires du tarif réduit :

- ◇ Les bénéficiaires du tarif réduit applicable aux services rendus par l'OMPIC relatifs aux brevets d'invention sont :
 - TPME et PME conformément aux critères de la charte des PME.
 - Personnes physiques, Auto-entrepreneurs, Artisans, Universités et Etablissements d'enseignement, Etablissements publics, Fondations et Centres de recherches et Associations investis d'une mission de recherche et développement.
 - Qu'ils soient nationaux ou étrangers issus des pays bénéficiaires de la réduction au titre du PCT.
- ◇ Les bénéficiaires du tarif réduit applicable aux services autres que ceux relatifs aux brevets d'invention rendus par l'OMPIC sont :
 - TPME et PME conformément aux critères de la charte des PME.
 - Personnes physiques, Auto-entrepreneurs, Artisans, Universités et Etablissements d'enseignement et associations de la société civile.
 - Qu'ils soient nationaux ou étrangers issus des pays bénéficiaires de la réduction au titre du traité de coopération en matière de brevets (PCT).

SOMMAIRE

PRESTATIONS RELATIVES AUX PROCEDURES DE PROTECTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7
Brevets d'invention	8
Marques	9
Dessins et modèles industriels	9
Indications géographiques	10
Oppositions	10
Nom commercial	11
Protections temporaires aux expositions, Datage des créations et Récompenses industrielles	11
Opérations postérieures au dépôt des demandes en matière de propriété industrielle et commerciale	12
Requêtes relatives aux titres de propriété industrielle	13
PRESTATIONS D'INFORMATION EN MATIERE DE PROPRIETE INDUSTRIELLE ET DU REGISTRE CENTRAL DU COMMERCE	15
E-services : www.directinfo.ma	16
Bases de données financières	16
Bases de données légales : personnes morales ou personnes physiques	18
Bases de données propriété industrielle	19
Rediffusion des bases de données financières, bases de données légales sur les entreprises et bases de données propriété industrielle	19
Documents relatifs aux titres de propriété industrielle et commerciale	20
Autres services de recherche et de consultation	21
PRESTATIONS A VALEUR AJOUTEE	23
Prédiagnostic PI	24
Prestation de rapport sur les tendances technologiques en matière de brevets (par domaine technologique)	25

Prestation du rapport de recherche d'antériorité / état de la technique	26
Prestation d'information sur la situation juridique des brevets (par produit ou par procédé)	27
Portefeuille Marques personnalisé	28
PRESTATIONS DE FORMATION SUR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE A TRAVERS L'ACADEMIE MAROCAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COMMERCIALE (AMAPIC)	31
Prestations de formation sur la propriété industrielle et commerciale, rendues par l'OMPIC à travers l'Académie Marocaine de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (AMAPIC)	32
PRESTATIONS D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIERE DE DEMARCHES ET FORMALITES DE PROTECTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	33
Assistance Front Office sur les démarches et formalités de dépôt	34
Centre de Relations Clients de l'OMPIC	34
PRESTATIONS DE PROXIMITE FOURNIES A TRAVERS DES ESPACES DE SERVICES AU NIVEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES & DES DELEGATIONS DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	35
Services liés aux procédures de protection de la propriété industrielle	36
Services d'information en matière de propriété industrielle et commerciale	37
Nom commercial	37
PRESTATIONS DE PROXIMITE FOURNIES A TRAVERS DES POINTS FOCALUX TISC, LES ESPACES DE PROPRIETE INDUSTRIELLE ET TECHNOPARK	39
Prestations fournies par les points focaux TISC au niveau des universités, centres de recherches, représentativités d'entreprises et associations d'inventeurs	40
Prestations de proximité fournies à travers les espaces de propriété industrielle	40
Prestations de proximité fournies à travers Technopark Casablanca	40
LES PLATEFORMES DIGITALES DE L'OMPIC	41



**PRESTATIONS RELATIVES AUX
PROCEDURES DE PROTECTION
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE**

PRESTATIONS RELATIVES AUX PROCEDURES DE PROTECTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Brevets d'invention

Le brevet d'invention est un titre de propriété industrielle qui protège une invention technique. Elle peut concerner un produit ou un procédé ou une nouvelle application qui apporte une solution technique à un problème technique. Le titre de brevet d'invention protège l'invention pendant une durée de 20 ans dans le territoire où le brevet est délivré.

Services liés à la procédure de dépôt d'une demande de brevet d'invention

	Tarif	Tarif en ligne	Tarif réduit	Tarif réduit en ligne
Droit de dépôt	1 000 MAD	750 MAD	500 MAD	250 MAD
Droit de rapport de recherche et d'opinion sur la brevetabilité	8 000 MAD	6 000 MAD	4 000 MAD	2 000 MAD
Droit de publication de la demande de brevet ou du brevet	1000 MAD	750 MAD	500 MAD	250 MAD
Complément pour publication de revendication supplémentaire dépassant 10 revendications	400 MAD par revendication		160 MAD par revendication	
Droit de délivrance du titre du brevet d'invention avec contenu du brevet sous format électronique	4 000 MAD	3 000 MAD	2 000 MAD	1 000 MAD
Supplément par page du titre du brevet d'invention	10 dirhams par page du titre du brevet d'invention			
Droit de la demande de restauration ou de prolongation de la durée de protection conformément à l'article 17.2 de la loi 17/97 telle que modifiée et complétée	2 000 MAD		500 MAD	
Droit de prolongation du délai de protection conformément à l'article 17.2 de la loi n°17/97 telle que modifiée et complétée : par an	40 000 MAD		10 000 MAD	

Services liés au maintien en vigueur des droits sur un brevet d'invention

Annuités	Tarif	Tarif réduit
2^{ème} année	1000 MAD	250 MAD
3^{ème} année	1000 MAD	250 MAD
4^{ème} année	1000 MAD	250 MAD
5^{ème} année	1000 MAD	250 MAD
6^{ème} année	1 600 MAD	400 MAD
7^{ème} année	2 000 MAD	500 MAD
8^{ème} année	2 400 MAD	600 MAD
9^{ème} année	2 800 MAD	700 MAD
10^{ème} année	4 000 MAD	1 000 MAD

Annuités	Tarif	Tarif réduit
11^{ème} année	6 000 MAD	1 500 MAD
12^{ème} année	6 000 MAD	1 500 MAD
13^{ème} année	6 000 MAD	1 500 MAD
14^{ème} année	6 000 MAD	1 500 MAD
15^{ème} année	6 000 MAD	1 500 MAD
16^{ème} année	10 000 MAD	2 500 MAD
17^{ème} année	10 000 MAD	2 500 MAD
18^{ème} année	10 000 MAD	2 500 MAD
19^{ème} année	10 000 MAD	2 500 MAD
20^{ème} année	10 000 MAD	2 500 MAD

Marques

La marque est un signe susceptible de représentation graphique, qui sert à distinguer les produits ou services d'une personne physique ou morale. Elle est enregistrée pour une période de 10 ans renouvelable indéfiniment.

Services liés à la procédure de dépôt des marques de fabrique, de commerce ou de service

	Tarif	Tarif en ligne	Tarif réduit	Tarif réduit en ligne
Droit de dépôt (1 classe)	2000 MAD	1500 MAD	1500 MAD	1000 MAD
Une classe supplémentaire	400 MAD	300 MAD	300 MAD	200 MAD

Services liés au renouvellement de l'enregistrement de marques

	Tarif	Tarif en ligne	Tarif réduit	Tarif réduit en ligne
Droit de renouvellement (1 classe)	2000 MAD	1500 MAD	1500 MAD	1000 MAD
Une classe supplémentaire	400 MAD	300 MAD	300 MAD	200 MAD

Dessins et modèles industriels

Un dessin ou modèle industriel est un ensemble d'éléments graphiques donnant une apparence spéciale à un produit industriel ou artisanal. Le design produit ses effets durant 5 ans à compter de la date du dépôt. Il peut être renouvelé pour quatre nouvelles périodes consécutives de 5 ans.

Services liés à la procédure de dépôt de dessins et modèles industriels

	Tarif	Tarif en ligne	Tarif réduit	Tarif réduit en ligne
Droit de dépôt (5 modèles)	800 MAD	600 MAD	600 MAD	400 MAD
Au-delà de 5 modèles et par tranche de 5 modèles entamée	800 MAD	600 MAD	600 MAD	400 MAD

Services liés au renouvellement de l'enregistrement de dessins et modèles industriels

	Tarif	Tarif en ligne	Tarif réduit	Tarif réduit en ligne
Droit de renouvellement (5 modèles)	800 MAD	600 MAD	600 MAD	400 MAD
Au-delà de 5 modèles et par tranche de 5 modèles entamée	800 MAD	600 MAD	600 MAD	400 MAD

Indications géographiques

L'indication géographique est « toute indication qui sert à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire, d'une région ou d'une localité de ce territoire, dans les cas où une qualité, réputation ou autre caractéristique déterminée du produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique... ».

Services liés aux indications géographiques et appellations d'origine

	Tarif	Tarif réduit
Demande de protection	1000 MAD	500 MAD

Oppositions

L'opposition est une procédure permettant aux détenteurs de droits antérieurs de s'opposer à l'enregistrement d'une demande de marque.

Services liés à la procédure d'opposition sur une demande d'enregistrement de marque

	Tarif	Tarif réduit	Tarif normal en ligne	Tarif réduit en ligne
Opposition sur une demande d'enregistrement de marque par classe opposée	2000 MAD	1500 MAD	1500 MAD	1000 MAD
Une classe supplémentaire	600 MAD	400 MAD	400 MAD	300 MAD
Opposition sur une demande de protection d'une Indication Géographique ou Appellation d'Origine	2000 MAD	1500 MAD	1500 MAD	1000 MAD

Services liés aux opérations postérieures à une demande d'opposition

	Tarif	Tarif réduit
Demande d'extension de la procédure d'opposition	2000 MAD	1500 MAD
Demande de suspension de la procédure d'opposition	2000 MAD	1500 MAD
Demande de contestation de décision d'opposition	2000 MAD	1500 MAD

Nom commercial

Un nom commercial est l'appellation qui permet d'identifier une entreprise dans l'exercice de son activité et qui permet de la distinguer d'autres entreprises qui exercent des activités commerciales identiques ou similaires.

Le nom commercial peut être une dénomination commerciale ou une enseigne.

	Tarif
Demande d'un certificat négatif	175 MAD
Demande d'un certificat négatif pour modification avant immatriculation de l'entreprise au registre du commerce	175 MAD
Demande d'un certificat négatif pour extension de la durée de sa validité Ce service permet au bénéficiaire d'un certificat négatif de bénéficier, avant l'expiration de sa validité (90 jours), d'un délai supplémentaire de 90 jours à partir de la date de sa demande. Le nouveau certificat négatif est délivré avec le même Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE).	175 MAD

	Tarif en ligne	Tarif
Opérations postérieures sur un nom commercial : Demande de modification de la dénomination et/ou de l'activité d'une entreprise immatriculée au registre du commerce.	300 MAD	400 MAD

Protections temporaires aux expositions, Datage des créations et Récompenses industrielles

Le datage est un service permettant l'attribution d'une date certaine à une création relevant du régime de la propriété intellectuelle. Ce système confère au déposant une preuve d'antériorité valable pour une période de 5 ans.

	Tarif
Datage d'une création (par création)	200 MAD
Enregistrement et délivrance du certificat de garantie	600 MAD
Enregistrement d'une récompense industrielle	600 MAD

Opérations postérieures au dépôt des demandes en matière de propriété industrielle et commerciale

Il s'agit des changements affectant une demande ou un titre de propriété industrielle. Ces changements peuvent concerner l'identité du titulaire ou l'étendue des droits conférés tels que :

- ◇ Renonciation totale ou partielle;
- ◇ Cession totale ou partielle;
- ◇ Transmission par héritage (Succession);
- ◇ Fusion;
- ◇ Fusion absorption;
- ◇ Scission;
- ◇ Apport en société;
- ◇ Gage ou nantissement;
- ◇ Hypothèque;
- ◇ Renonciation de gage ou de nantissement;
- ◇ Renonciation de l'hypothèque;
- ◇ Licence d'exploitation exclusive ou non exclusive;
- ◇ Renonciation de licence exclusive ou non exclusive;
- ◇ Sous licence;
- ◇ Renonciation de sous licence;
- ◇ Changement de nom ou adresse du titulaire;
- ◇ Saisie;
- ◇ Main levée de saisie;
- ◇...

Inscriptions aux registres nationaux (marques, brevets d'invention, dessins et modèles industriels,...)

	Tarif	Tarif réduit
Demande d'inscription(s) des changements portant sur l'identification du propriétaire : Inscription d'un changement de nom, d'adresse, de forme juridique...	400 MAD par titre avec un maximum de 10000 MAD	300 MAD par titre avec un maximum de 7500 MAD
Demande d'inscription(s) des actes affectant la propriété ou la jouissance des droits : Inscription de tout autre acte transmettant, modifiant ou affectant le droit en la matière	800 MAD par titre avec un maximum de 20000 MAD	600 MAD par titre avec un maximum de 15000 MAD

Requêtes relatives aux titres de propriété industrielle

Il s'agit de requêtes à présenter en cas de non-respect des délais fixés pour l'accomplissement des opérations de dépôt des demandes de titres de Propriété Industrielle ou leur maintien en vigueur, selon les conditions fixées par la réglementation.

	Tarif
Droit de retard pour le paiement des droits dus au titre de chaque année (annuités Brevets) : par mois de retard entamé	25% du montant du tarif de l'annuité avec un minimum de 200 MAD
Droit de retard pour le renouvellement des marques et des dessins et modèles industriels : par mois de retard entamé	200 MAD
Droit de restauration : Brevet d'invention	100% du droit d'annuité due en sus du droit de retard
Requête en poursuite de la procédure et analogues	50% du montant du tarif dû pour la procédure objet de la requête en poursuite
Requête en rétablissement des droits en matière de brevets d'invention	Plein tarif : 4000 MAD Tarif réduit : 2000 MAD



**PRESTATIONS D'INFORMATION
EN MATIERE DE PROPRIETE
INDUSTRIELLE ET DU REGISTRE
CENTRAL DU COMMERCE**

PRESTATIONS D'INFORMATION EN MATIERE DE PROPRIETE INDUSTRIELLE ET DU REGISTRE CENTRAL DU COMMERCE

E-services : www.directinfo.ma

Directinfo est la plateforme des services en ligne de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC).

	Tarif en ligne
Fiche Financière d'une entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • Fiche Simplifiée • Fiche Détaillée 	<p>50 MAD</p> <p>100 MAD</p>
Fiche Légale d'une entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • Fiche Simplifiée • Fiche détaillée 	<p>50 MAD</p> <p>100 MAD</p>
Ratios financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Fiche Simplifiée 	50 MAD
Copie d'actes centralisés par le registre central du commerce : <ul style="list-style-type: none"> • États de synthèse, • Statuts, • Procès-verbal, • Rapport du commissaire aux comptes 	<p>50 MAD</p> <p>50 MAD</p> <p>50 MAD</p> <p>50 MAD</p>

Bases de données financières

La Base de données financières contient les valeurs nettes des tableaux Bilan Actif, Bilan Passif, Compte de Produits et Charges et le cas échéant l'Etat des Soldes de Gestion de l'exercice en question.

Base de données annuelle de l'exercice courant

Nombre de lignes (entreprise)	Tarif
[100 - 1 000[3 000 MAD
[1 000 - 10 000[30 000 MAD
[10 000 - 50 000[75 000 MAD
[50 000 - 100 000[150 000 MAD
≥ 100 000	200 000 MAD

Extrait de la base de données (annuelle)

Nombre de champs demandés	Tarif
[1 - 5[30% de la catégorie de la base choisie (selon le nombre de ligne choisi)
[5 - 10[40% de la catégorie de la base choisie (selon le nombre de ligne choisi)
[10 - 20[50% de la catégorie de la base choisie (selon le nombre de ligne choisi)
≥20	100% de la catégorie de la base choisie (selon le nombre de ligne choisi)

Base de données financières « Edition Avancée »

Edition Avancée = Base de données financière choisie + option(s)	Tarif
Une Option	50 000 MAD
Option d'accès à la demande	50 000 MAD

Base de données financière « Edition avancée »

◇ Les options sont :

- Option 1 : Extrait des données du tableau Détail des postes du CPC de l'exercice en question.
- Option 2 : Extrait des données des colonnes Brut et Amortissements et Provisions du tableau Bilan Actif de l'exercice en question.

En cas de choix d'option sur un extrait d'une base de données, son prix sera rapporté au montant de l'extrait par rapport au montant de la base de données globale.

◇ En choisissant une ou plusieurs options, Le tarif sera égal à : le montant de la base de données financière choisie + (nombre d'option choisie * 50 000,00 DH).

◇ Option d'accès à la demande : Il s'agit d'un service client-serveur : le client a la possibilité d'accéder directement via une API personnalisée aux données de la base choisie. Le tarif sera = montant de la base de données financière choisie + (nombre d'option choisie * 50 000,00 DH) + montant de l'option d'accès à la demande.

Réductions attribuées pour la base de données financières

	Taux de réduction
L'exercice N-1	-30% sur la base de données choisie
L'exercice N-2	-40% sur la base de données choisie
A partir de l'exercice N-3	-50% sur la base de données choisie

Bases de données légales : personnes morales ou personnes physiques

La Base de données légales des personnes morales ou physiques contient les données d'identification des entreprises immatriculées au registre du commerce.

Base de données légales : Personnes morales ou personnes physiques

Nombre de lignes (entreprise)	Tarif
[100 - 1 000[3 000 MAD
[1 000 - 10 000[30 000 MAD
[10 000 - 50 000[75 000 MAD
[50 000 - 100 000[150 000 MAD
≥ 100 000	200 000 MAD

Base de données légales Personnes morales ou Personnes physiques « Edition Avancée »

Edition Avancée = Base de données légales Personnes morales ou Personnes physiques choisie + option(s)	Tarif
Une Option	50 000 MAD
Option d'accès à la demande	50 000 MAD

Base de données légales avec une nouvelle option

	Tarif
Option chiffre d'affaires(ou autre agrégat comptable)	20 000 MAD en sus de la base de données légale choisie

Mise à jour de la base de données légale : Personnes morales ou Personnes physiques

Nombre de lignes (entreprise)	Tarif
[50 000 - 100 000[30% du montant de la base de données choisie
≥ 100 000	30% du montant de la base de données choisie

Mise à jour de la Base de données légales Personnes Morales « Edition avancée »

	Tarif
Mise à jour annuelle	30% du montant de l'option selon la base de données choisie

Base de données légales Personnes Morales ou Personnes Physiques « Edition avancée »

◇ Les options sont :

- Option 1 : Fichier des Représentants des entreprises.
- Option 2 : Fichier des inscriptions modificatives annuelles.

◇ En choisissant une ou plusieurs options, Le tarif sera égal à : le montant de la base de données choisie + (nombre d'option choisie * 50 000,00 DH).

◇ Option d'accès à la demande : Il s'agit d'un service client-serveur : le client a la possibilité d'accéder directement via une interface personnalisée aux données de la base choisie. Le tarif sera = montant de la base de données choisie + (nombre d'option choisie * 50 000,00 DH) + montant de l'option d'accès à la demande.

Fichier des représentants

	Tarif HT
Fichier des représentants	125 000.00 MAD
Mise à jour annuelle du fichier des représentants	30% du montant du fichier des représentants

Bases de données propriété industrielle

Nombre de lignes	Tarif
[100 - 1 000[3 000 MAD
[1 000 - 10 000[30 000 MAD
[10 000 - 50 000[75 000 MAD
[50 000 - 100 000[150 000 MAD
≥ 100 000	200 000 MAD

NB : La vente des bases de données légales, financières et celles relatives aux titres de propriété industrielle est soumise à un contrat de vente qui définit les conditions financières d'acquisition, les conditions d'usage et la description détaillée des données.

Rediffusion des bases de données financières, bases de données légales sur les entreprises et bases de données propriété industrielle

En sus des droits de la base de données choisie, le client devra payer les montants suivants :

	Montant de la rediffusion
Rediffusion limitée groupe	0.75 x le montant de la base de l'édition choisie
Rediffusion limitée	1 x le montant de la base de l'édition choisie
Rediffusion large groupe	1.5 x le montant de la base de l'édition choisie
Rediffusion large	2 x le montant de l'Edition choisie

Rediffusion large groupe et Rediffusion large

Une réduction de 30% du montant de la rediffusion « large Groupe » et « large » est accordée aux rediffuseurs implantés au niveau local et réalisant au moins 75% de leur chiffre d'affaires avec des entreprises marocaines.

Rediffusion limitée groupe et Rediffusion limitée

Une réduction de 15% du montant de la rediffusion « limitée groupe » et « limitée » est accordée aux rediffuseurs implantés au niveau local et réalisant au moins 75% de leur chiffre d'affaires avec des entreprises marocaines.

Documents relatifs aux titres de propriété industrielle et commerciale

Documents relatifs aux titres de propriété industrielle

	Tarif
Extrait des registres nationaux : Marque, Dessins et Modèles Industriels, Brevet d'invention et Indications Géographiques.	250 MAD
Copie officielle des titres de propriété industrielle : Marque, Dessins et Modèles Industriels, Brevet d'invention et Indications Géographiques.	150 MAD

Certificats et copies du Registre Central du Commerce

	Tarif
Copie des inscriptions au registre du commerce	250 MAD
Certificat d'immatriculation au Registre du Commerce	150 MAD
Renseignement sur le Registre du Commerce	150 MAD
Copies des actes du Registre du Commerce :	
• Etats de synthèse.	300 MAD
• Rapport du commissaire aux comptes.	300 MAD
• Statuts.	200 MAD
• Procès-verbal.	170 MAD

Autres services de recherche et de consultation

	Tarif
<p>Serveur de publication des brevets : http://patent.ompic.ma</p> <p>Plateforme de publication de brevets et demandes de brevets publiés et délivrés au Maroc.</p>	Gratuit
<p>Service d'information sur le registre national des Brevets :</p> <p>https://patentregister.ompic.ma</p> <p>Plateforme permettant de consulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le statut d'une demande de brevet. • Les données bibliographiques d'une demande. • La situation de paiement des annuités des brevets d'invention. 	Gratuit
<p>Catalogue officiel des Marques :</p> <p>http://www.ompic.ma/fr/content/catalogue-officiel-des-marques</p>	Gratuit
<p>Catalogue Officiel des Dessins et Modèles Industriels (DMI) :</p> <p>http://www.ompic.ma/fr/content/catalogue-officiel-des-dmi</p>	Gratuit
<p>Registre National des Indications Géographiques et Appellations d'Origine :</p> <p>http://www.ompic.ma/fr/content/indications-geographiques-et-appellations-dorigine</p>	Gratuit
<p>Recherches et quelques informations d'identification des entreprises et des titres de propriété industrielle via la plateforme https://www.directinfo.ma.</p>	Gratuit



PRESTATIONS A
VALEUR AJOUTEE

Prédiagnostic PI

<p>Description</p>	<p>Le Prédiagnostic PI est une prestation proposée par l'OMPIC aux entreprises innovantes et commerciales. Il s'agit d'une évaluation des enjeux de la propriété industrielle pour une entreprise donnée dans sa globalité en l'intégrant dans le contexte concurrentiel dans lequel elle évolue. Le prédiagnostic PI permet d'aider les entreprises à choisir une stratégie de propriété industrielle adaptée à leurs besoins et à leurs perspectives de développement, en analysant leur potentiel commercial et innovant.</p> <p>Les objectifs de cette prestation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La démystification de la propriété industrielle pour l'entreprise. • L'évaluation de la situation de l'entreprise sur les volets : connaissance, protection, gestion et exploitation de la propriété industrielle. • L'établissement des recommandations pour l'adoption des bonnes pratiques en termes de PI. • L'accompagnement de l'entreprise pour l'utilisation de la PI dans sa stratégie de développement. 	
<p>Cible</p>	<p>Grandes entreprises, PME & TPEs, Startups.</p>	
<p>Livrable</p>	<p>À l'issue de cette prestation, l'entreprise bénéficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un diagnostic sur l'état actuel de l'entreprise par rapport à ses besoins en matière de PI reposant sur une analyse objective des volets : connaissance, protection, gestion et exploitation de la propriété industrielle. • D'une analyse SWOT de la situation de l'entreprise par rapport à la propriété industrielle. • Des recommandations stratégiques et opérationnelles et un plan d'action pour leur mise en œuvre. 	
<p>Demande de la prestation</p>	<p>La demande de la prestation peut parvenir par courrier électronique prediagnostic@ompic.ma en remplissant le formulaire PPI mis en ligne sur le site (www.ompic.ma) accompagné de justificatif de paiement des droits exigibles.</p>	
<p>Tarif</p>	<p>Tarif Normal</p>	<p>5000 MAD</p>
	<p>Tarif Réduit *</p>	<p>2500 MAD</p>

Prestation de rapport sur les tendances technologiques en matière de brevets (par domaine technologique)

Description	<p>Le rapport sur les « Tendances technologiques » est une prestation qui permet aux demandeurs d'avoir, pour une période donnée, des informations ciblées sur les avancées technologiques inscrites dans un domaine technique déterminé. Il repose sur une analyse de la situation des brevets concernant une technologie donnée avec une représentation visuelle des résultats d'analyse statistique appliquée aux brevets sous forme de cartes.</p> <p>Les informations juridiques, commerciales et technologiques extraites des bases de données brevet sont présentées de manière à faciliter la compréhension du comportement et des évolutions de la technologie visée pour enfin prendre des décisions éclairées avant de se lancer dans l'investissement sur des nouvelles technologies, de nouveaux partenariats, la planification de la recherche stratégique ou les transferts de technologie.</p> <p>Les objectifs de cette prestation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille technologique. • Veille concurrentielle. • Prise de décision en recherche et développement (R&D). • Partenariats, coopération, fusions et acquisitions. • Transfert de technologie et l'octroi des licences. 	
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises (PME, TPE..), start-up. • Les Universités, TTOs, centres de recherche, centres techniques, clusters. • Personnes physiques (inventeurs, chercheurs ...etc.). 	
Livrable	<p>Le rapport comprend les parties suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution technologique : représente l'évolution de la production mondiale en matière de brevet relatif à un domaine technologique déterminé pendant une durée de temps définie (par exemple 20 ans). • Cartographie des pays producteurs de la technologie : représente une distribution géographique des brevets selon les pays d'origine de la technologie. • Marchés potentiels de la technologie : représente une distribution géographique des brevets selon les pays cibles de protection de la technologie. En effet, le fait de protéger un brevet dans un pays autre que le pays d'origine, montre un intérêt et une rentabilité potentielle de celui-ci dans ce territoire. • Top déposant / accélération déposants : permet de mettre en évidence les acteurs actifs et innovants opérant dans un domaine technologique déterminé et en conséquence peuvent être des concurrents ou partenaires potentiels. 	
Demande de la prestation	<p>La demande de la prestation peut parvenir par courrier électronique prestationbrevet@ompic.ma ou par dépôt direct à l'OMPIC en remplissant le formulaire R2 mis en ligne sur le site (www.ompic.ma) accompagné de justificatif de paiement des droits exigibles.</p>	
Tarif	Tarif Normal	10 000 MAD/ rapport
	Tarif Réduit *	5000 MAD/ rapport

Prestation du rapport de recherche d'antériorité / état de la technique

Description	<p>Le rapport de recherche d'antériorité permet d'évaluer la pertinence d'un brevet délivré en identifiant les divulgations antérieures qui pourraient compromettre sa brevetabilité à savoir la nouveauté, l'activité inventive et l'application industrielle. Il permet d'identifier les divulgations antérieures (articles, brevets, conférences) en évaluant leurs degrés de ressemblance, avec l'objet de la demande.</p> <p>Les rapports de recherche d'antériorité/état de la technique ont pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la solidité juridique des brevets délivrés, et éventuellement recourir à des actions en nullité ; • Savoir si une technologie particulière a fait l'objet d'un brevet ou d'une divulgation ; • Connaître les activités d'innovation technologique de la concurrence ; • Obtenir des informations techniques qui feront gagner du temps et d'efforts ; • Compléter une étude de marché. 	
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Les Universités, centres de recherche, TTOs, centres techniques, clusters ; • Les entreprises (PME, TPE, start-up....) ; • Personnes physique (inventeurs, chercheurs ...etc.). 	
Livrable	<p>Le rapport est établi sur la base des informations fournies par le demandeur de la prestation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'une recherche d'antériorité, le rapport contient des divulgations brevets/non brevets et des commentaires catégorisés sur les parties que l'examineur de brevets juge pertinentes avec une opinion sur le caractère innovant et inventif de la demande. • Dans le cas d'une recherche de l'état de la technique, le rapport comprend les divulgations antérieures brevets/non brevets ayant un degré de ressemblance avec l'objet de recherche. 	
Demande de la prestation	<p>La demande de la prestation peut parvenir par dépôt direct à l'OMPIC ou par courriel électronique prestationbrevet@ompic.ma en remplissant le formulaire R1 mis en ligne sur le site de l'OMPIC, accompagnée de justificatif de paiement des droits exigibles.</p>	
Tarif	Tarif Normal	10 000 MAD/ rapport
	Tarif Réduit *	5000 MAD/ rapport

Prestation d'information sur la situation juridique des brevets (par produit ou par procédé)

Description	<p>Le rapport sur la situation juridique des brevets au Maroc est un outil important pour décider de lancer ou de poursuivre des projets de R&D, d'utiliser ou de commercialiser de nouveaux produits. Cette évaluation permet de savoir si la fabrication, l'utilisation, la vente ou l'importation d'un produit donné n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tierces parties.</p> <p>La prestation a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les brevets d'invention existants, potentiellement pertinents par rapport au produit ou procédé objet de la recherche, avec les éléments d'information sur ces brevets pouvant aider par la suite à l'évaluation des risques de contrefaçon et ainsi réduire le risque de futurs litiges coûteux et chronophages ; • Découvrir les besoins en licences ; • Fournir une meilleure orientation des programmes de développement de nouveaux produits afin d'éviter les coûts inutiles. 	
Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises (PME, TPE, start-up...); Industrie du générique • Les Universités, centres de recherche, centres techniques, clusters ; • Personnes physique (inventeurs, chercheurs ...etc.). 	
Livrable	<p>Le rapport d'information sur la situation juridique des brevets est établi sur la base des informations fournies par le demandeur de la prestation. Il contient un tableau avec les demandes de brevet international associées à la technologie objet de la demande, les demandes de brevet et brevets déposés au Maroc, ainsi que la situation juridique de ces derniers, ce qui permet d'identifier les documents de brevets en vigueur.</p>	
Demande de la prestation	<p>La demande de la prestation peut parvenir par dépôt direct à l'OMPIC ou par courriel électronique prestationbrevet@ompic.ma en remplissant le formulaire R3 mis en ligne sur le site ompic.ma, accompagnée de justificatif de paiement des droits exigibles.</p>	
Tarif	Tarif Normal	10 000 MAD/ rapport
	Tarif Réduit *	5000 MAD/ rapport

Portefeuille Marques personnalisé

Description

Le portefeuille Marques personnalisé permet au demandeur d'avoir des informations détaillées sur ses propres marques protégées ou celles d'un concurrent, soit au niveau national ou à l'international via le système de Madrid.

◇ Option 1 : Portefeuille personnalisé - Marques protégées au Maroc (nationales et internationales désignant le Maroc) :

Le portefeuille personnalisé marques protégées au Maroc permet à un demandeur d'avoir des informations sur ses marques nationales et internationales désignant le Maroc ou celles d'un concurrent.

Les avantages :

- Permet aux titulaires de marques notamment en cas d'opérations de restructuration, une meilleure gestion de leurs marques (Validité de la marque, Renouvellement de protection, ...)
- Aide les entreprises à reconstituer leurs portefeuilles en cas de perte d'informations ou de changement de mandataire ;
- Doter les entreprises d'un outil de veille pour se renseigner sur les tendances du marché et les activités des concurrents, clients ou fournisseurs.

◇ Option 2 : Portefeuille personnalisé - Marques protégées à l'international (via le système de Madrid) :

Le portefeuille des marques marocaines protégées à l'international permet au demandeur d'avoir des informations détaillées sur ses propres marques ou celles d'un concurrent qui sont protégées à l'étranger via le système de Madrid pour l'enregistrement international des marques.

Les avantages :

- Informations sur les stratégies de développement des concurrents notamment en matière d'internationalisation des marques et des marchés cibles ;
- Informations sur le statut actuel des marques au niveau de chaque pays où la protection a été sollicitée.

Livrable	<p>Le livrable Option 1 :</p> <p>Document qui comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le numéro de dépôt / d'enregistrement ; • La date de dépôt : l'effet de protection court à partir de cette date ; • La date d'expiration : fin de la durée de protection ; • Le signe de la marque ; • Les éléments verbaux constitutifs du signe de la marque ; • Le statut de la marque : enregistré, expiré, rejeté, ... ; • Les produits et services désignés, classés selon la classification de Nice : Classification internationale de produits et de services aux fins de l'enregistrement des marques téléchargeable. <p>Le livrable Option 2 :</p> <p>Document qui comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le numéro de l'enregistrement international (EI) ; • La date de l'EI ; • Le signe de la marque ; • Les produits et services désignés, classés selon la classification de Nice ; • La liste des pays désignés pour la protection ; • La date d'expiration ; • Le statut de la marque dans chaque pays désigné. 	
Demande de la prestation	La demande de la prestation peut parvenir par dépôt direct à l'OMPIC ou par courriel électronique pfmarques@ompic.ma	
Tarif	<p>Option 1 : Marques protégées au Maroc</p> <p>Option 2 : Marques protégées à l'international</p>	<p>250 MAD par tranche entamée de 10 marques et par option.</p> <p>Tarif réduit : 100 MAD : par tranche entamée de 10 marques et par option.</p>



**PRESTATIONS DE FORMATION
SUR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE A TRAVERS
L'ACADEMIE MAROCAINE DE LA
PROPRIETE INTELLECTUELLE ET
COMMERCIALE (AMAPIC)**

Prestations de formation sur la propriété industrielle et commerciale, rendues par l'OMPIC à travers l'Académie Marocaine de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (AMAPIC)

L'OMPIC accompagne les acteurs économiques à travers son académie de formation pour les aider à acquérir les compétences nécessaires pour la gestion de leurs marques, la protection des innovations et créations, et l'utilisation des droits de propriété industrielle de manière plus générale.

Les formations sont dispensées en présentiel ou en mode hybride et couvre plusieurs aspects de la propriété industrielle (notions de base, démarches de protection, techniques de rédaction des demandes de brevet, gestion des titres de PI, la défense des droits de PI, les contrats en matière de PI, ...). Des formations à la carte peuvent être également organisées, à la demande des clients, en vue d'adapter l'offre de l'OMPIC aux besoins de ses clients et usagers.

L'OMPIC offre, via sa plateforme de formation à distance, un ensemble de cours en ligne couvrant plusieurs aspects de la propriété intellectuelle et commerciale. L'objectif est de rendre ces ressources accessibles pour un large public et d'une manière flexible <https://elearning.amapic.ma/>.

L'OMPIC organise annuellement la formation « Certificat d'Animateur en Propriété Industrielle » (CAPI). Le CAPI est un service fourni par l'OMPIC, en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI-France), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). Cette formation est ouverte aux candidats du Maroc et d'autres pays africains. Le programme du CAPI est structuré en deux parties : « Tronc Commun », organisée en 4 modules et la deuxième partie « Spécialité » : Branding ou Technologie, organisée en 2 modules chacune.

Prestations de l'AMAPIC pour les formations inter-entreprises

◇ Groupe de participants inférieur à 5 :

	Tarif par personne/jour	Tarif réduit par personne/jour
Module d'initiation	3 000	1 500
Module avancé	4 000	2 000

◇ Groupe de participants compris entre 6 et 8 :

	Tarif groupe/jour	Tarif réduit groupe/jour⁽¹⁾
Module d'initiation	15 000	7 500
Module avancé	20 000	10 000

Prestations de l'AMAPIC pour des formations intra-entreprise (groupe de participants compris entre 5 et 15) :

	Tarif groupe/jour	Tarif réduit groupe/jour
Module d'initiation	30 000	15 000
Module avancé	40 000	20 000

Des modalités spécifiques peuvent être fixées par convention conclue entre l'OMPIC et les parties intéressées (organismes publics, associations professionnelles, associations d'utilité **publique**, ...) souhaitant bénéficier des prestations de formation dispensées par l'AMAPIC.



**PRESTATIONS D'ASSISTANCE
ET D'ACCOMPAGNEMENT EN
MATIERE DE DEMARCHES
ET FORMALITES DE PROTECTION
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE**

Assistance Front Office sur les démarches et formalités de dépôt

Assistance dans les démarches et formalités de dépôt, assurée via l'espace d'accueil client de l'OMPIC

	Tarifs
Assistance des déposants des brevets d'invention dans les formalités et démarches de dépôt et des opérations postérieures	Gratuit
<p>Assistance des usagers du système national de protection des signes distinctifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance dans les formalités de demande des noms commerciaux • Assistance dans les formalités et démarches de dépôt des marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques et appellations d'origine. • Assistance dans les formalités et démarches liées à l'opposition sur une demande d'enregistrement de marque. • Assistance dans les formalités et démarches relatives aux opérations postérieures. 	Gratuit

Centre de Relations Clients de l'OMPIC

Support à distance (téléphonique et par messagerie), assuré par le Centre de Relations Clients de l'OMPIC via les numéros : **0802000018 / 0802000019** ou **0522586400 / 0522586410** ou par email via crc@ompic.ma ou via le numéro **0802.0000.29** pour les professionnels.

	Tarifs
<p>Services du Centre de Relations Clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'assistance pour le dépôt des demandes en ligne des Noms Commerciaux, au niveau de la Plateforme dédiée aux demandes des noms commerciaux [Certificats Négatifs]. • L'assistance au dépôt digital (e-démarches) concernant la protection de la propriété industrielle au niveau des plateformes de dépôts en ligne, ainsi que l'assistance aux autres services en ligne de l'OMPIC (e-services). • La réponse aux diverses demandes d'information, à différentes étapes du parcours client, sur l'état d'avancement de l'examen ou du traitement des demandes des titres de propriété industrielle et commerciale. 	Gratuit, sauf coût de l'appel selon l'opérateur téléphonique du client/usager



**PRESTATIONS DE PROXIMITE
FOURNIES A TRAVERS DES
ESPACES DE SERVICES AU NIVEAU
DES CHAMBRES DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
& DES DELEGATIONS DU
MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE**

PRESTATIONS DE PROXIMITE FOURNIES A TRAVERS DES ESPACES DE SERVICES AU NIVEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES & DES DELEGATIONS DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Dans le cadre du partenariat établi avec l'OMPIC, les chambres de commerce, d'industrie et de services ainsi que les délégations du Ministère de l'Industrie et du Commerce accompagnent les porteurs de projet, innovateurs et investisseurs dans leurs formalités de dépôt des demandes relatives aux titres de propriété industrielle et commerciale, à savoir :

- Demandes d'enregistrement des marques et Dessins et Modèles Industriels (DMI).
- Demandes de renouvellement des marques et DMI.
- Demandes des Noms Commerciaux (Certificats Négatifs).
- Demandes de consultations relatives aux registres des titres de la propriété industrielle (PI) et au Registre Central du Commerce (RCC).

Services liés aux procédures de protection de la propriété industrielle

Les services disponibles à travers les espaces de services au niveau des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services et des Délégations du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Services de dépôt et de renouvellement des marques

	Tarif	Tarif réduit
Droit de dépôt (1 classe)	2 000 MAD	1 500 MAD
Droit de renouvellement (1 classe)	2 000 MAD	1 500 MAD
Une classe supplémentaire (dépôt et renouvellement de marque)	400 MAD	300 MAD

Services de dépôt et de renouvellement des dessins et modèles industriels

	Tarif	Tarif réduit
Droit de dépôt (5 modèles)	800 MAD	600 MAD
Droit de renouvellement (5 modèles)	800 MAD	600 MAD
Au-delà de 5 modèles et par tranche de 5 modèles entamée (dépôt et renouvellement de DMI)	800 MAD	600 MAD

Services d'information en matière de propriété industrielle et commerciale

Documents relatifs aux titres de propriété industrielle

	Tarif
Copie officielle des titres de propriété industrielle : Marque, Dessins et Modèles Industriels, Brevet d'invention et Indications Géographiques.	150 MAD

Certificats et copies relatifs au Registre Central du Commerce

	Tarif
Copie des inscriptions au registre du commerce	250 MAD
Certificat d'immatriculation au Registre du Commerce	150 MAD
Renseignement sur le Registre du Commerce	150 MAD

Nom commercial

Le dépôt physique des demandes de certificats négatifs se fait exclusivement dans les locaux des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services.

	Tarif
Demande d'un certificat négatif	175 MAD
Demande d'un certificat négatif pour modification avant immatriculation de l'entreprise au registre du commerce	175 MAD
Demande d'un certificat négatif : Extension de la durée de sa validité Ce service permet au bénéficiaire d'un certificat négatif de bénéficier, avant l'expiration de sa validité (90 jours), d'un délai supplémentaire de 90 jours à partir de la date de sa demande. Le Nouveau certificat négatif est délivré avec le même Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE).	175 MAD
Opérations postérieures sur un nom commercial : Demande de modification d'un certificat négatif après immatriculation de l'entreprise au registre du commerce	400 MAD



**PRESTATIONS DE PROXIMITE
FOURNIES A TRAVERS DES
POINTS FOCALUX TISC,
LES ESPACES DE PROPRIETE
INDUSTRIELLE ET TECHNOPARK**

PRESTATIONS DE PROXIMITE FOURNIES A TRAVERS DES POINTS FOCAX TISC, LES ESPACES DE PROPRIETE INDUSTRIELLE ET TECHNOPARK

Prestations fournies par les points focaux TISC au niveau des universités, centres de recherches, représentativités d'entreprises et associations d'inventeurs

Le réseau TISC (Technology Innovation Support Centers) comprend 70 points focaux hébergés par 59 organisations dont des universités, des centres de R&D, des centres techniques & des représentations d'entreprises sur l'ensemble du territoire du Royaume. Les utilisateurs de ce réseau bénéficient d'un accès à des prestations de proximité de services d'information technologique de qualité et d'autres services connexes, et d'un accompagnement personnalisé afin de les aider à exploiter leur potentiel d'innovation et à créer, protéger et valoriser leurs droits de propriété intellectuelle (<http://www.tisc.ma>).

Ces prestations concernent la recherche assistée dans la littérature brevets et non brevets et destinées notamment aux personnes peu familiarisées avec la recherche dans les bases de données brevets et non brevets.

Les services d'assistance fournis :

- Assistance à la recherche de l'information scientifique et technique contenue dans des bases de données brevets libres ou commerciales.
- Assistance à la recherche de l'information technique contenue dans des bases de données de revues scientifiques et techniques (littérature non-brevet) libres ou commerciales.
- Orientation vers des outils de conseils sur le processus d'innovation dans son ensemble, de la conception d'une idée à la commercialisation du produit inspiré de cette idée.

Prestations de proximité fournies à travers les espaces de propriété industrielle

Les espaces de propriété industrielle abrités par : le campus du savoir d'Oujda, la citée d'innovation d'Agadir et l'Université Mohammed VI Polytechnique offrent gratuitement les prestations suivantes :

- Accompagnement des inventeurs, des innovateurs, des porteurs de projets et startups pour un meilleur usage des outils de la propriété industrielle, en particulier, les brevets d'invention ;
- Sensibilisation et formation des chercheurs, inventeurs, doctorants et startups sur les aspects procéduraux, réglementaires et économiques des brevets ainsi que sur les techniques de recherche, d'analyse et de rédaction des brevets.
- Développement des compétences en matière de la propriété industrielle.
- Mise en relation avec les acteurs de l'innovation au niveau régional et national.

Prestations de proximité fournies à travers Technopark Casablanca

L'OMPIC et Technopark de Casablanca ont mis en place un canal d'assistance et d'accompagnement adaptés aux besoins de la communauté des entreprises et startups du Technopark à travers des rendez-vous mensuels. Les prestations fournies gratuitement à travers ces rendez-vous sont :

- Accompagnement sur mesure des startups de Technopark tout au long du cycle d'innovation.
- Assistance adaptée des startups de Technopark en matière de protection de l'innovation.
- Renforcement des capacités en matière de propriété industrielle et commerciale (PIC) des entreprises du Technopark.



**LES PLATEFORMES
DIGITALES
DE L'OMPIC**

LES PLATEFORMES DIGITALES DE L'OMPIC

Dans le cadre de la simplification des procédures et l'amélioration de son offre de services digitaux, l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) met à la disposition de ses usagers une panoplie de plateformes digitales visant à fournir des services simplifiés, de qualité et dans des délais rapides :

- **OMPIC.MA** site institutionnel offrant les informations sur l'OMPIC, ses missions, les prestations de services offertes et toute actualité touchant à la Propriété Industrielle et Commerciale au Maroc.
- **DIRECTOMPIC.MA** plateforme de dépôt des demandes d'enregistrement et de renouvellement des titres de la propriété industrielle (marques, DMI) et le paiement des annuités pour les brevets d'invention.
- **DIRECTINFO.MA** plateforme de diffusion des informations juridiques, financières et légales des entreprises immatriculées au registre du commerce.
- **DIRECTENTREPRISE.MA** plateforme de création et d'accompagnement d'entreprises par voie électronique (intégrant notamment la demande du nom commercial et toutes les démarches de création des entreprises).
- **E-DATAGE.MA** service permettant l'attribution d'une date certaine à une création relevant du régime de la propriété intellectuelle. Ce système confère au déposant une preuve d'antériorité valable pour une période de 5 ans.
- **AMAPIC.MA** plateforme de l'Académie Marocaine de la Propriété Industrielle et Commerciale, créée par l'OMPIC afin de développer les compétences en propriété industrielle et commerciale particulièrement dans les domaines de protection, de gestion et de valorisation de ces actifs immatériels.
- **IPMARKETPLACE.MA** plateforme de valorisation des brevets d'invention offrant des services liés à la commercialisation de brevets d'invention, la résolution de challenges techniques industriels et l'investissement dans des projets innovants libres d'exploitation au Maroc.
- **BAROMETREOMPIC.MA** plateforme offrant des indicateurs sur les créations d'entreprises et leurs vies ainsi que sur les différents titres de la propriété industrielle et commerciale issus directement des bases de données gérées par l'OMPIC.

L'OMPIC met également à la disposition de ses usagers, une application mobile « **Services en ligne de l'OMPIC** », permettant d'intégrer les divers services en ligne offerts par l'office, à travers un accès unifié, simple et rapide à toutes ses plateformes digitales. Les services disponibles, sur cette application mobile, sont :

- la demande d'un certificat négatif.
- le dépôt et le renouvellement des marques.
- le dépôt et le renouvellement des dessins et modèles industriels.
- l'accès aux informations légales et financières sur les entreprises immatriculées au registre du commerce.
- le paiement des annuités pour les brevets d'invention.
- le service e-datage.

L'application « **Services en ligne de l'OMPIC** » est disponible sur Google Play Store.



Route de Nouasseur, RS 114, Km 9.5
BP 8072 Casa - Oasis - Casablanca
www.ompic.ma